

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2014

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LUCBEREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Henriette BONNET	à	Gérard ROSENTHAL
	Rosine CARDON	à	Hervé LUCBEREILH
	Pierre SERENA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Didier CASTERES	à	Maïté POTIN
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Daniel LACRAMPE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Aurélié GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Joseph LEES

REÇU
le 11 DEC. 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

RAPPORT N° 141127-03-ENV

ENVIRONNEMENT : CONVENTION AVEC BEARN INITIATIVES ENVIRONNEMENT

M. LABARTHE indique que la nouvelle gouvernance de la CCPO a décidé de consacrer une vice-présidence au développement d'une politique publique dédiée à l'environnement et au développement durable.

Dans la continuité et au vu de nos compétences et des actions déjà menées, il est prévu de constituer, à court terme, un Pôle Environnement.

Pour concrétiser cet axe de développement territorial, il est proposé d'engager, dès 2015, certaines actions en faisant appel à des moyens supplémentaires externes notamment en passant une convention avec l'association Béarn Initiatives Environnement.

Cette convention partenariale porterait sur les orientations stratégiques suivantes :

Axe 1 – Plan Local de randonnées : dans le cadre du comité de pilotage créé, réalisation d'un diagnostic et de propositions afin d'améliorer l'existant en prenant en compte la dimension environnementale, voire l'accessibilité.

Axe 2 – Prévention des risques majeurs : information des maires des communes de la CCPO lors d'une réunion sur les enjeux de notre territoire, la réglementation en vigueur... et préconisations pour la réalisation d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde.

Axe 3 – Promotion d'actions de sensibilisation et d'animation dans le cadre de la semaine du développement durable.

Ce partenariat avec l'Association BIE, dont le contenu reste à finaliser, est estimé à 10 000 €.

Les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2015.

Ouï cet exposé,

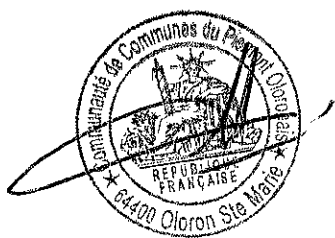
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **PREND ACTE** de la mise en place d'un partenariat avec l'association Béarn Initiatives Environnement
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec BIE, le cas échéant, de manière tripartite avec la ville d'Oloron Sainte Marie.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 novembre 2014

Suivent les signatures

Affiché le 11.12.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 11 DEC. 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE